
Le dernier mot du Président

Un clin d'œil à Beudelaire qui disait :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

Réactions du CS aux annonces de programme de candidats

Cette année sera particulière dans le sens où le conseil syndical sera renouvelé. Nous remercions une fois de plus les membres sortants pour la qualité de leur travail au cours de ces longues années.

Les membres du Conseil Syndical ont lu, parfois avec un certain amusement, les intentions des uns et des autres quant à la gestion qu'ils voudraient implémenter au sein des domaines.

Voici quelques remarques émises par le CS à son humble avis pour vous permettre de faire la part belle entre les promesses démagogiques, celles sensées ou celles prématurées.

Tout d'abord, le CS sortant ressent l'impression d'être resté inactif pendant 9 ans ! Il est utile de rappeler que les résolutions validant son travail, à savoir l'approbation des comptes et du budget, ont toujours été acceptées avec un score largement supérieur à 80% ! Certains parlent de maîtriser les coûts... Pour rappel, les charges sont quasi constantes depuis 9 ans (malgré l'intégration du coût de l'installation de la fibre et de l'abonnement internet dans le montant des charges appelées), et ce, malgré une inflation cumulée de +/- 20%.

Ensuite, certains s'engagent à mettre en place des projets déjà en vigueur, et parfois depuis plusieurs années : à titre d'exemple, les inventaires de badges, la classification de ceux-ci par propriétaires/artisans/direction... et leur contrôle, la lettre d'accueil aux nouveaux propriétaires, la communication multilingue déjà en vigueur du temps de M. Olio, la mise en concurrence pour les dépenses importantes etc.

Ceux qui prétendent instaurer des amendes et autres sanctions à TGA pour non-respect de la convention 2015 doivent savoir que le texte initial négocié par l'équipe en place en 2014 n'en prévoyait aucune. Dans les projets de convention 2025 et 26 figuraient des sanctions bien détaillées mais elles ont été balayées avec les deux refus exprimés en AG !

Mieux encore, certaines propositions remettent en question des décisions prises en AG, comme la création d'une plateforme de consultation des factures (refusée en 2023 562/53) alors que celui qui le désire peut demander la consultation au CS. Pour info, ZERO demande en 2025 !

Encore mieux, la proposition de souplesse dans les couleurs de façades, volets et huisseries, tout en respectant l'harmonie architecturale du domaine... Le bleu s'harmonisant parfaitement avec le beige, cela laisse la porte ouverte à des situations excentriques.

Enfin, comme toujours, certains remettent en cause le budget des frais liés au CS. Ceux-ci, ainsi que les règles de fonctionnement interne en vigueur, sont présentés depuis 2023 en AG et aucune question n'a jamais été posée ni critique exprimée depuis lors. Pour rappel, elles sont inférieures à celles du CS précédent datant de 2014 !!!!

Dernier paradoxe de ceux qui prônent la transparence mais qui réclame un vote secret...alors que les statuts d'une ASL ne le permettent pas ! Cherchez l'erreur !

Pour conclure, nous tenons aussi à préciser que nous nous interrogeons encore sur la plus-value de certaines propositions et que toute évolution doit tenir compte de sa population.

Nous craignons qu'une évolution technologique trop importante et rapide soit difficile à assimiler pour une partie des propriétaires.

Le CS va proposer un formulaire avec des questions vous permettant, nous l'espérons, de faire un choix de candidats sur des bases pragmatiques, réalistes et constructives.

Ces formulaires seront envoyés à tous les propriétaires dans une newsletter spéciale à la fin du mois de juin. Les candidatures devront être rentrées tout au long de l'été et la date limite de renvoi sera le 31 août à 24H !

Service Après-Vente : SAV

Mise en place l'an dernier, l'adresse mail SAV a reçu plusieurs dizaines de messages.

Si vous constatez un quelconque dysfonctionnement, que ce soit chez Lamy (piscines, sanitaires, bar, etc.) ou bien sur nos domaines (portiques défectueux, absences anormales de garde aux entrées, fuites, etc.) envoyez un simple mail décrivant la nature et le lieu du problème à l'adresse : SAV@asltps.eu

Organisation de l'AG

Notre AG annuelle se déroulera le **mercredi 28 octobre** au théâtre de l'Ardailon à Vias.

Celle-ci devrait être suivie du moment de convivialité tant apprécié par la grande majorité d'entre nous, à savoir l'apéro des proprios !

Il se déroulera au grand bar des Tamaris si les conditions climatiques nous le permettent.

Le Conseil Syndical vous rappelle que son renouvellement est prévu lors de cette AG. .

Si les propriétaires intéressés à reprendre les commandes des domaines le souhaitent, les membres du conseil se tiennent à leur disposition pour évoquer les différentes tâches.

La Mairie vous informe

Les beaux jours sont de retour... et les marchés diurnes aussi ! 🏠☀️

📍 Portiragnes Plage

Retrouvez producteurs locaux, artisans, commerçants et produits du terroir tout au long de la saison :

📅 Lundi – Parking de la Tramontane

📅 Mercredi et Vendredi – Front de mer

📅 Mardi – À partir du 30 juin 2026, Parking et Esplanade du Labech

🥕 Fruits et légumes de saison, créations artisanales, spécialités locales et ambiance estivale vous attendent pour des moments de découverte et de convivialité.



Portiragnes Village



Dimanche - Début des marchés le dimanche 5 juillet 2026.

Quelques news

- Notre ami Alain KLAMM animera à nouveau les concours de pétanque en diurne ou nocturne, selon les circonstances dès la fin juin.
- Durant les mois de juillet et août, les gardes de l'ASL seront à votre disposition en cas de problèmes. Comme d'habitude, ils circuleront en vélo tout au long de la journée et de la nuit dans les domaines et/ou seront aux grilles d'entrée en soirée. Quoi que certains en disent ou en pensent, ces rondes sont efficaces et ont déjà empêché de nombreux larcins dans les maisons.

Si l'intervention de nos gardes ne suffit pas, les plaintes pour tapage nocturne ou autres nuisances doivent être adressée à la Police Municipale (Bureau 04.67.90.84.29. Patrouille 06.09.37.69.30. Astreinte 06.17.43.88.93 (En cas d'urgence)).

Taille de haies

Le conseil syndical a réalisé un énorme travail de prévention en informant une centaine de propriétaires que leur haie présenterait rapidement un danger pour la circulation au sein des domaines.

Tout comme l'an dernier, la plupart d'entre nous a répondu présent et le nécessaire a été fait. Il reste une poignée d'irréductibles qui feront l'objet d'une taille forcée, à leurs frais. Sachez que c'est une procédure que nous regrettons mais qui est indispensable.

Dans certains cas exceptionnels de pousse excessive provoquant une dangerosité évidente sur des lieux de passage fortement fréquentés, une nouvelle demande de coupe de haies pourrait être transmise, pendant la saison estivale, aux propriétaires concernés.

Enfin, nous insistons également pour que chacun ramasse les déchets verts (feuilles et petit branchages) au pied des haies afin d'éviter que ceux-ci ne se retrouvent dans les avaloirs en cas d'orages ou de rafales de vent.

Permanences ASL durant la période estivale

Vu la faible fréquentation lors des permanences en période estivale, celles-ci seront uniquement maintenues aux dates suivantes :

- **Les 8 et 22 juillet**
- **Les 5 et 19 août**

Et ce toujours de 10 à 12 heures.

En cas d'urgences durant cette époque, vous pouvez contacter l'ASL par mail aux adresses suivantes :

- Vice-Président : Marc Vierset vice-president@asltps.eu
- Secrétaire : Carlos Urbano secretaire@asltps.eu
- Administrateur : Jean Habets jean.habets@asltps.eu

Ces adresses seront affichées à la maison des propriétaires en temps utiles.

Le conseil syndical vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées, reposantes, ludiques, sportives... selon votre goût 😊

Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Marc VIERSET

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Dominique VANSTRAETEN (a.i.)

Administrateur : Jean HABETS

<https://asltps.eu/> Notre équipe